

# Demande d'aide fédérale liée à la COVID

## Capacité de pointe en santé

### Portefeuille de la Santé

1

La province ou le territoire détermine les besoins en matière de capacité d'intensification

2

Une demande d'aide (DA) fédérale en matière de capacité de pointe en santé a été envoyée à Soutien de l'ASPC face à la COVID pour :

- Équipe d'intervention rapide de lutte contre les agents pathogènes entraînant des conséquences graves
- Gestion des situations d'urgence en cas d'éclosion
- Équipe d'intervention et d'aide au dépistage de la COVID
- Capacité d'appoint des laboratoires fédéraux
- Soutien à la recherche des contacts
- Programme de sites sûrs d'isolement volontaire

3

L'organisation ou le responsable approprié est informé de la demande de ressources (triage)

4

Évaluation des DA et établissement des priorités dans les 24 heures

- L'équipe d'évaluation des DA en santé est convoquée (SC/ASPC)
- Une recommandation à la direction est élaborée

5

Le processus de décision/gouvernance est activé

6

La décision est communiquée au demandeur

7

Détermination des ressources par secteur/service respectif

8

Mobilisation d'experts/services

9

Production de rapports sur le terrain

10

Clôture des DA

11

Activités après action

- Leçons retenues
- Plan d'amélioration



# Capacité d'intervention fédérale rapide pour lutter contre la COVID-19

## En plus des services de base existants du portefeuille de la Santé...

### Équipe d'intervention rapide de lutte contre les agents pathogènes entraînant des conséquences graves (EIR-APCG)

- Une équipe d'experts techniques ayant de l'expérience dans l'évaluation et l'intervention en cas d'éclosion est déployée pour la gestion de l'éclosion dans les 24 à 72 heures suivant une demande.
- Fournir des évaluations techniques clés sur plusieurs fronts (épidémiologie, santé au travail, prévention des infections, communication des risques, etc.)
- Déterminer les besoins permanents, la portée et les besoins en matière de déploiement fédéral ou de capacité d'intensification.

### Gestion des situations d'urgence en cas d'éclosion

- Grâce au financement fédéral, la Croix-Rouge canadienne (CRC) fournit une main-d'œuvre humanitaire civile qui sera déployée partout au pays, y compris dans les collectivités nordiques, isolées et éloignées.
- Les services comprennent : prévention et contrôle de l'épidémie, unités d'intervention en cas d'urgence sanitaire (p. ex., hôpitaux de campagne), services de soins d'urgence en milieu de vie comme les établissements de soins de longue durée, soutien à la recherche des contacts (p. ex., gestion des cas directement ou virtuellement), services de secours d'urgence pour les Canadiens isolés (y compris l'aide financière) et soutien psychosocial en santé mentale.
- L'objectif est que la Croix-Rouge canadienne renforce sa capacité de fournir du soutien pour un maximum de sept éclosions.

### Équipe d'intervention et d'aide au dépistage de la COVID

- Une équipe d'intervention rapide composée d'experts régionaux qui pourrait être déployée au besoin pour combler les lacunes de l'intensification ou du dépistage ciblé, y compris dans les collectivités nordiques, éloignées et isolées.
- L'Équipe d'intervention et d'aide au dépistage de la COVID-19 mettra à profit l'expertise de la CRC.
- Les services comprennent le dépistage de la COVID-19 et le soutien des modules mobiles, ainsi que la mobilisation communautaire par la distribution d'information et le soutien logistique.
- Une équipe est actuellement disponible et neuf autres seront créées.

### Capacité d'appoint des laboratoires fédéraux

- Le Laboratoire national de microbiologie (LNM) établit des centres satellites dans les installations fédérales existantes afin d'améliorer la capacité de dépistage des provinces et des territoires et d'effectuer des analyses diagnostiques.
- Les laboratoires satellites du LNM offriront des services qui comprendront l'analyse diagnostique et la transmission des résultats des tests aux autorités de la santé publique.

### Machine et équipement d'essai

« à confirmer »

### Soutien à la recherche des contacts

- Coordonnés par Statistique Canada, des employés fédéraux fournissent des services de recherche des contacts sous la direction et les directives des autorités provinciales ou territoriales de santé publique.
- Les services comprennent les premiers appels et les appels subséquents pour recenser les contacts et offrir du soutien, ainsi que le suivi auprès des personnes en quarantaine.

### Programme de sites sûrs d'isolement volontaire

- Soutien fédéral d'un maximum de six centres d'isolement volontaire dans les grands centres urbains du Canada.
- Soutien ciblé aux personnes qui n'ont pas l'espace et les moyens d'entreprendre un isolement efficace parce qu'elles vivent dans un logement qui peut être surpeuplé ou qui n'offre pas suffisamment d'espace pour se tenir à distance des contacts du ménage.
- Les villes financées fourniront un emplacement centralisé où les personnes admissibles pourront s'isoler en toute sécurité pendant la période requise et recevoir les services nécessaires, y compris, par exemple, le transport à destination et en provenance du site, l'hébergement, les repas et les frais accessoires comme la literie et d'autres nécessités pour les résidents, ainsi que la sécurité et le nettoyage.

**Les demandes d'aide doivent être reçues et gérées de façon centralisée à l'ASPC (PHAC.COVID.Support-ASPC@Canada.ca)**

